



HAL
open science

Maxime le Confesseur était-il Constantinopolitain

Christian Boudignon

► **To cite this version:**

Christian Boudignon. Maxime le Confesseur était-il Constantinopolitain. *Orientalia Lovanensia Analecta*, 2004, 137, pp.11-43. halshs-00287391

HAL Id: halshs-00287391

<https://shs.hal.science/halshs-00287391>

Submitted on 11 Sep 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MAXIME LE CONFESSEUR ETAIT-IL CONSTANTINOPOLITAIN?

Maxime était-il constantinopolitain ? C'est là un des problèmes majeurs de la vie de Maxime le Confesseur. Selon la réponse qu'on donne à cette question, on prend position à la fois sur la formation intellectuelle de cette figure du VII^e siècle et sur sa relation à l'empire.

En effet, depuis les travaux de W. LACKNER¹ sur la *Vita Maximi* (BHG 1234), hagiographie constantinopolitaine du X^e siècle et la publication par S. BROCK² de la *Vie syriaque*, un débat a surgi sur le crédit qu'il faut donner, dans ces conditions, aux différentes recensions de la *Vita Maximi*. P. ALLEN³ a résumé les termes du débat et annonçait une édition des différentes recensions de la *Vita Maximi* (BHG 1234 auquel il faut ajouter les documents BHG 1233m et BHG 1236). Cette édition ne s'est pas faite ; P. ALLEN⁴ nous confirmait déjà que ces documents concordent pour affirmer que le saint qui aurait été premier secrétaire des archives impériales, sous Héraclius, aurait dû fuir l'hérésie monothélite de la cour impériale en se réfugiant au monastère Philippique de Chrysopolis en face de Constantinople.

On a là un cas manifeste d'invention hagiographique et de "constantinopolitisation" de Maxime le Confesseur. V. GRUMEL⁵ s'étonnait déjà que le monothélisme "encore à naître" ait pu être le mobile déterminant de l'entrée de Maxime au monastère ; W. LACKNER⁶ (p.291 n.3) a noté que la première référence à un "premier secrétaire" ou "protosecretis" date de la fin du VII^e siècle ; M.F. AUZEPY⁷ a montré pour Etienne le Sabaïte et Jean Damascène le processus hagiographique qui les transforme en saints constantinopolitains.

Malgré cela, en 1996, J. C. LARCHET⁸ faisait une tentative pour défendre la *Vita Maximi*, en discréditant le document syriaque, et reprenait l'affirmation que Maxime serait constantinopolitain de formation et de relations. Comme faute de débat, cette dernière prise de position risque d'apparaître comme une opinion reçue et acceptée⁹, il serait souhaitable d'ouvrir la discussion.

Certes, le document syriaque doit être soumis à la critique interne et externe, comme tout document historique, notamment en ce qui concerne sa chronologie particulièrement confuse autour de 633, mais cela n'enlève rien à son ancienneté et à sa précision sur bien des points, comme la formation palestinienne de Maxime, sa relation avec Sophrone et tout un milieu monastique palestinien, ou bien l'origine africaine d'Anastase le disciple de Maxime.

Comme J. C. LARCHET, à juste titre, souhaite placer le débat sur le terrain des informations que l'on

¹ W. LACKNER, *Zu Quellen und Datierung der Maximosvita (BHG 1234 -3)* in *Analecta Bollandiana* 85 (1967), p. 285 -316.

² S. BROCK, *An Early Syriac Life of Maximus Confessor* in *Analecta Bollandiana* 91 (1973), p. 299-346.

³ P. ALLEN, *Blue Print for the edition of documenta ad vitam Maximi Confessoris pertinentia* in *Orientalia Lovanensia Analecta* 18 (1985), p.11-21.

⁴ P. ALLEN, *Blue Print...* p.18.

⁵ V. GRUMEL, *Notes d'histoire et de chronologie sur la vie de saint Maxime le Confesseur* in *Echos d'Orient*, 26 (1927), p.25.

⁶ W. LACKNER, *Zu Quellen...*, p. 291, n.3.

⁷ M. F. AUZEPY, *De la Palestine à Constantinople (VIII^e - IX^e siècles) : Etienne le Sabaïte et Jean Damascène* in *Travaux et Mémoires*, 12 (1994), p.183-218.

⁸ J. C. LARCHET, *La divinisation de l'homme selon saint Maxime le Confesseur (Cogitatio Fidei, 194)*, Paris, 1996, p. 7-20. Il s'appuie avec trop de confiance sur la thèse de R. BRACKE, *Ad Sancti Maximi vitam. Studie van biografische documenten en de levensbeschrijvingen betreffende Maximus Confessor (ca. 580 – 662)*, Louvain, 1980 (thèse dactylographiée) critiquée sur plusieurs points importants par J. M. SANSTERRE dans son compte-rendu *Les biographies de Maxime le Confesseur*, in *Byzantion* 51 (1981), fasc. 2, p.653 – 657 et surtout J. L. VAN DIETEN, *Byzantinische Zeitschrift* 75(1982), p. 359 – 362 et P. ALLEN, *Blue-Print...*, p. 16-18.

⁹ P. ALLEN et B. NEIL, *Scripta saeculi VII uitam Maximi Confessoris illustrantia (Corpus Christianorum Series Graeca, 39)* Turnhout-Louvain, 1999, p. XIII, n.4, le citent comme référence pour la biographie de Maxime.

peut tirer de l'oeuvre même de Maxime¹⁰, le présent article se verra une réponse à sa prise de position sur l'origine constantinopolitaine du philosophe : selon lui, en effet, la familiarité de Maxime dans ses lettres avec les grands de la cour, son aisance intellectuelle, sa critique de l'origénisme et ses positions néo-chalcédoniennes sont autant d'éléments qui militent en faveur d'une éducation raffinée dans la capitale de l'Empire ; Maxime n'est pas à ses yeux "un autodidacte ayant passé sa jeunesse en milieu origéniste réputé hérétique et donc marginalisé"¹¹.

Comme le point faible de cette tentative est de négliger le lien attesté dans ses lettres entre Maxime et Sophrone, "sophiste" et moine à la fois, la présente recherche partira de cet élément-là pour réexaminer sa relation à son disciple Anastase. De là, on abordera la question de la relation de Maxime avec les "grands" de l'Empire avant de terminer par une réflexion sur la position de Maxime vis à vis de l'Empire et de l'empereur

J. C. LARCHET¹² dans une phrase qui tient à la fois de l'analyse et de l'éloge écrit :

L'aisance de Maxime dans l'abstraction, son sens de la dialectique, l'agilité et la rigueur de son raisonnement, la précision de sa pensée, sa dextérité dans le maniement de concepts recherchés et subtils, sa capacité d'en adapter le sens à ses conceptions sont des signes auxquels se reconnaît une formation intellectuelle de haut niveau, de même que sa connaissance des néo-platoniciens et d'Aristote inclinent à penser qu'il a fait des études universitaires.

et il laisse entendre qu'elles se seraient déroulées à Constantinople, ce qui expliquerait l'afflux de questions de tous points de l'empire en 633 au début de la querelle sur les opérations de l'âme du Christ.

Quant n'est-il de cette prétendue université constantinopolitaine ? Il faut sur ce point citer W. WOLSKA-CONUS¹³ qui montre comment l'hypothèse d'une "université" à Constantinople est née du titre de "didascalie oecuménique" attribué à Stéphane d'Alexandrie seulement dans des traités astrologiques ou magiques postérieurs à Stéphane et donc pseudépigraphes. Or ce titre purement honorifique au VII^e siècle ne suppose pas une charge ou une fonction officielle : il est attribué aux professeurs de droit de Beyrouth, au patriarche de Constantinople... Certes Stéphane d'Athènes ou d'Alexandrie a été appelé par Héraclius dès 610 pour donner des leçons à Constantinople, mais tout au plus doit-on songer à "quelque privilège, une subvention annuelle en argent ou en nature, et surtout, l'octroi d'un local où (il) pourr(ait) tenir (ses) cours"¹⁴. Il n'y a pas d' "université" constantinopolitaine : la preuve en est donnée encore par un des disciples de Stéphane d'Alexandrie, Tychikos de Trébizonde qui se perfectionne auprès de lui. A la mort de Stéphane, il refusera l'offre qui lui est faite de le remplacer à Constantinople et Serge, le patriarche de la ville impériale enverra les jeunes gens de Constantinople étudier auprès de lui à Trébizonde.

Il n'y a pas d'université à Constantinople au VII^e siècle de notre ère : toute formation supérieure s'inscrit dans une relation à un maître qui donne des leçons privées, chez lui dans sa maison ou dans un local qui lui est concédé.

Où se fait l'enseignement du néo-platonisme ? W. WOLSKA-CONUS met en avant que pour ce qui concerne le cursus scientifique, les quatre sciences mathématiques (arithmétique, musique, géométrie,

¹⁰ Après un bref état de la question largement en faveur de R. BRACKE, J. C. LARCHET, *La divinisation...*, p.10, propose ses arguments contre le document syriaque avec ces mots : « Les renseignements fournis par les œuvres de Maxime sont certes assez maigres. Mais on peut toutefois remarquer... ».

¹¹ J. C. LARCHET, *La divinisation...*, p. 11.

¹² J. C. LARCHET, *La divinisation...*, p. 10.

¹³ W. WOLSKA-CONUS, *Stéphanos d'Athènes et Stéphanos d'Alexandrie* in *Revue des études byzantines*, 47 (1989), p. 5 -89.

¹⁴ W. WOLSKA-CONUS, *Stéphanos...*, p. 17.

astronomie, qui se placent entre la physique et la théologie) "à cette époque, en dehors d'Alexandrie, il n'existe de travaux comparables (sc. à ceux de l'arménien Anania de Shirak) qu'en Syrie, soumise elle-même à une forte influence alexandrine"¹⁵. Stéphane d'Alexandrie s'inscrit dans la continuité de l'école néo-platonicienne d'Alexandrie du VI^e siècle, celle d'Ammonios, d'Elias et de Jean Philopon. Le fait le plus remarquable est qu'il ait suivi la logique propre de sa philosophie dans les controverses théologiques et que partant du monophysisme du milieu de Jean Philopon, il ait abouti à une position chalcédonienne : ce qui fit scandale. Recueilli par le patriarche Euloge qui lui donne un local pour enseigner dans les dépendances de l'église de la Théotokos de Dorothea, Jean Moschos et Sophrone viennent suivre ses leçons (entre 581 et 584) ; c'est là que Sophrone s'initie à la médecine. Stéphane est l'auteur d'un commentaire sur le livre III du *De Anima* d'Aristote, faussement attribué à Jean Philopon, et d'un commentaire à l'*Isagogè* de Porphyre, faussement attribué à Elias. On voit bien que la formation philosophique aristotélicienne et néo-platonicienne de Maxime se comprendrait très bien en milieu alexandrin.

1 LES LIENS DE MAXIME AVEC ALEXANDRIE

1.1 Les scholastiques d'Alexandrie

Et de fait, il est remarquable à cet égard de noter que Maxime adresse la lettre 17 à un certain Julien le scholastique, c'est-à-dire un juriste, où il mentionne également son collègue Christophemptos le scholastique, tous deux Alexandrins. Dans cette lettre, Maxime répond qu'il a transmis leur requête à l'évêque d'Afrique et qu'il ne manque de la lui rappeler.

On doit également mentionner Théopemptos le scholastique auquel Maxime envoie un petit traité appelé *Quaestiones ad Theopemptum*, qui doit être identifié à ce Théopemptos au service de l'évêque d'Afrique Georges de la lettre 18 écrite en nom et place de l'évêque. P. SHERWOOD¹⁶ refuse bizarrement cette identification alors que l'adresse du traité porte bien : « de Maxime le moine à Théopemptos le scholastique »¹⁷. C'est à lui en effet que les nonnes d'Alexandrie passées au monophysisme doivent rendre la propriété qui leur a été concédée par Georges ; Théopemptos porte une lettre à cet effet. Théopemptos se trouvait donc à Alexandrie. C'est ici la troisième relation de Maxime avec un scholastique d'Alexandrie.

1.2. Pierre l'Illustre d'Alexandrie

Dans la lettre 13 qu'il adresse à Pierre l'Illustre, Maxime se plaint, est-ce pure rhétorique ? du manque de livres qui l'empêcherait de constituer un recueil de citations des Pères de l'Eglise.

*Je n'ai pu insérer jusqu'à présent dans cette lettre les paroles des Pères qui défendent la foi de l'Eglise parce que j'ai un grand manque de livres.*¹⁸

Cela prouve bien la familiarité de Maxime avec les livres et justifie la "haute formation" intellectuelle, que J.C. LARCHET revendique pour lui. Mais la suite de la lettre inciterait à la chercher plutôt à Alexandrie

¹⁵ W. WOLSKA-CONUS, *Stéphanos...*, p. 31

¹⁶ P. SHERWOOD, *An annotated Date-List of the Work of Maximus the Confessor (Studia Anseimiana 30)*, Rome, 1952, p. 64.

¹⁷ P.G. 90, 1393A.

¹⁸ P.G. 91, 532D – 533A.

*Vous avez là, en effet, mon béni patron, père et maître, monseigneur abba Sophrone, le vraiment avisé (sôphrona) et sage (sophon) défenseur de la vérité (...), riche d'une foule de livres divins et qui enrichit volontiers ceux qui veulent apprendre les choses divines. Fréquentez-le donc et vous en tirerez, je le sais bien, toute la connaissance droite et inébranlable des décrets divins et salvifiques*¹⁹.

Il s'agit d'avoir accès aux livres qui permettront à Pierre de lutter contre les opinions hérétiques. L'expression "riche d'une foule de livres divins", trahit la connaissance qu'a Maxime de ces livres que Sophrone a à sa disposition. C'est là un élément à prendre bien plus au sérieux que les simples formules de politesse à l'égard d'un moine, telles que "mon béni patron, père et maître, monseigneur abba Sophrone".

Or si l'on rapproche cette lettre 13 de la lettre 14 adressées toute deux à Pierre l'Illustre on se rend compte alors que le plus probable serait que Pierre l'Illustre ait eu sa résidence à Alexandrie en 633. En effet, dans cette lettre 14 on trouve une allusion à "un peuple du désert, barbare qui traverse une terre étrangère comme si elle était la sienne". Or si l'on met cela en rapport avec l'injonction faite par l'empereur Héraclius à début de l'année 633 à un autre personnage, le patrice Pierre de partir en Egypte pour combattre les Sarrasins il se dégage un remarquable concordance de date : en 633, Sophrone se trouve pour la rencontre avec le patriarche Cyrus à Alexandrie.

A la suite d'un article tout récent de C. ZUCKERMANN²⁰, il faut peut-être désormais distinguer deux personnages en contact avec Maxime,

- le patrice Pierre, stratège de Numidie, doté du rang honorifique de maître des milices qui a rang de patrice, à qui est dédié le *Computus Ecclesiasticus* de Maxime entre décembre 640 et la fin de l'hiver 641 et qui fut enterré en 652 (plutôt qu'en 637) à Sufeitula (Sbeitla)

- Pierre l'Illustre, ou Pierre d'Alexandrie, "un simple *illustris* (ne possédant que le prédicat honorifique "de base" d'un sénateur tardif)"²¹ qui, ajoutons-nous, a cependant vécu quelques temps en Afrique.

La différence de titre semble effectivement contraignante. Le patrice Pierre a pu passer par Alexandrie pour aller lutter en Egypte contre les menaces arabes au début 633²² qui allaient se préciser sur Gaza, mais il n'aurait pas eu sa résidence à Alexandrie à la différence de Pierre l'Illustre. C'est le cas de ce dernier, puisque Maxime le prie de compter parmi ses amis le diacre d'Alexandrie, Cosmas, et de faire une requête au patriarche d'Alexandrie à son sujet. On imagine mal tout cela sans que Pierre l'Illustre ne réside à Alexandrie. Puisque donc cette "bibliothèque" de Sophrone est à Alexandrie et que Maxime la connaît bien, on peut aboutir à une première proposition : Maxime aurait reçu une formation à Alexandrie, auprès de Sophrone. Il en garde contact avec trois scholastiques d'Alexandrie, avec le diacre Cosmas qui est porteur de la lettre 14 à Pierre l'Illustre et avec Pierre l'Illustre lui-même.

1.3 Sophrone

On doit aller plus loin et mettre en rapport cette formation auprès de Sophrone avec l'appartenance à une communauté.

La lettre 8 qui est en fait adressée « une lettre de Maxime le moine au moine Sophrone, surnommé

¹⁹ P.G. 91, 533A.

²⁰ C. ZUCKERMANN, *La haute hiérarchie militaire en Afrique byzantine*, in *Antiquité Tardive* 10 (2002), p. 169 à 175.

²¹ C. ZUCKERMANN, *Hiérarchie...*, p. 174.

²² Cf. la *Relatio Motionis*, p. 15, l. 30-32, que nous donnons toujours selon l'édition de P. ALLEN et B. NEIL, *Scripta...*

Eukratas », selon le *Vaticanus graecus 504, folio 150v*, comme l'a montré R. DEVREESSE²³. La tradition manuscrite donne aussi au lieu de Sophrone, Jean le prêtre ou Jordanès ; la précision du surnom donné à Sophrone paraît un élément en faveur de l'authenticité de cette adresse, et ce d'autant plus que Jean ou Jordanès font l'objet d'autres lettres, à la différence de Sophrone, dont on a là l'unique lettre qui lui soit adressée de Maxime. Parce qu'il n'envisage pas l'origine palestinienne de Maxime, dont nous donnerons plus tard des éléments de confirmation, P. SHERWOOD²⁴ doute que Sophrone soit le destinataire de cette lettre. Il ne peut comprendre les allusions aux Arabes, ni l'éloignement de Maxime vis-à-vis de Sophrone. Mais cela s'explique bien si l'on suppose que Maxime a quitté la Palestine à cause des nomades Arabes vers 614, rejoint Sophrone à Alexandrie qu'il quittera à cause des menaces perses vers 617, et qu'il est au courant par le patrice Pierre des menaces sarrasines sur l'Égypte au début 633. L'éloge « pastoral » de Sophrone n'est pas impossible, bien qu'il soit simple moine, parce que son exceptionnelle prestance intellectuelle (qui se manifestera dans la rencontre avec le pape d'Alexandrie Cyrus) lui vaudra la reconnaissance des chrétiens de Palestine et son accession au trône patriarcal de Jérusalem. Il avait les qualités d'un évêque ! Ou bien, des bruits couraient-ils déjà dans l'entourage de Maxime que Sophrone serait bientôt fait patriarche de Jérusalem ? Quoi qu'il en soit, nous préférons accepter que cette lettre soit destinée à Sophrone, simple moine.

Cette lettre informe ce dernier du baptême forcé des Juifs à la Pentecôte 632 dans toute la province d'Afrique qu'a fait exécuter "le béni et authentique serviteur de Dieu, l'éparque de très bonne réputation". Or dans cette même lettre, Maxime écrit :

*et appelle-moi auprès de toi, fais-moi habiter sous tes ailes, s'il est vrai qu'il n'y a plus aucune peur de barbares sensibles, à cause de qui j'ai traversé de si grands espaces marins, tant est grand mon amour de la vie.*²⁵

Il semble que Maxime affirme ici son désir de retrouver Sophrone et de retourner là où il a fui autrefois les barbares.

Dans un développement du thème du bon pasteur appliqué à Sophrone, Maxime évoque "les loups de l'Arabie"²⁶ qui l'ont déchiré, lui, avec toutes leurs mauvaises morsures.

*Mais remplis désormais, vénérable Père, toi-même ta flûte de roseau de l'enseignement de l'Esprit saint, et appelle en berger bienveillant la brebis qui s'est égarée sans berger sur les monts de l'ignorance et sur les collines du vice ; place là sous ta main droite, mets en sécurité avec compassion celle qui a été déchirée par les morsures malignes des loups d'Arabie, c'est-à-dire du Couchant : on dit que le nom de l'Arabie, traduit en langue grecque, désigne le Couchant. Je pense, et cela peut-être sans me tromper, selon les principes de l'anagogie, à cette chair, qui en moi se rebelle contre les lois divines de l'Esprit, elle qui nourrit à vrai dire force loups sans douceur ni pitié, elle qui est devenue et qu'on peut qualifier de ténèbre d couchant, à cause de mon péché. (...) J'habite encore l'Araba des fils d'Esäü, c'est-à-dire le couchant.*²⁷

Faut-il prendre au sérieux cette expression des « loups d'Arabie » tirée de la traduction des Septante d'Habacuc (1,8) au moment où cette lettre est écrite, après la pentecôte 632 ? Il est toujours difficile de faire la part des choses dans ce genre de considération spirituelle. On a semble-t-il trois niveaux : le niveau littéral

²³ R. DEVREESSE, *La fin inédite d'une lettre de saint Maxime le Confesseur, un baptême forcé de Juifs et de Samaritains à Carthage en 632* in *Revue des Sciences Religieuses*, 17 (1937), p. 25-35.

²⁴ P. SHERWOOD, *Date-List...*, p. 29.

²⁵ P. G. 91, 445A.

²⁶ Voir tout le développement de P. G. 91, 443A – 443C.

²⁷ P. G. 91, 444A – 444B.

qui représente les loups sauvages d'Arabie ; un second niveau « historique » ou « actuel » qui est simplement objet d'allusion : Maxime a peut-être subi les exactions des nomades Arabes et il habite désormais l'Occident qu'est l'Afrique par rapport à Alexandrie et/ou la Palestine ; un troisième niveau spirituel qui est atteint par l'anagogie : pécheur, Maxime en appelle à l'enseignement de Sophrone. La validité d'une interprétation « historique » nous semble justifiée par la référence dans la lettre précédente aux « Barbares sensibles » : en effet il s'agit ici du niveau « historique », désigné par l'adjectif « sensible », et non du niveau spirituel. Cela prouve que ce niveau historique est le point de départ d'une anagogie qui mènerait à des figures de « Barbares intelligibles », et inversement, que l'interprétation spirituelle se fait souvent à partir d'une situation historique concrète. Il n'était pas nécessaire à Maxime de se référer aux « loups d'Arabie » plutôt qu'à de simples loups. On a là un indice. On pourra y voir une allusion aux nomades arabes qui profitèrent du chaos provoqué par l'invasion perse de 614 pour lancer de meurtrières razzias sur des monastères de Palestine. En effet, on sait par la lettre d'Antiochos à Eustathe²⁸, que la grande laurie de Saint-Sabas fut pillée et certains de ses moines assassinés par les Ismaélites (c'est-à-dire les nomades Arabes) une semaine avant la prise de Jérusalem par les Perses en 614. Jean l'Aumônier au moment de la prise de Jérusalem et de la dévastation des monastères de Judée envoie des vivres aux habitants de Jérusalem et obtient par le biais de Nicomède, higoumène du même monastère de Saint-Sabas, le rachat de vingt moniales²⁹. Au début 634, les armées arabes menées par Yazid ibn Abi Sufyan lançaient une attaque sur le pays de Gaza, et déjà en 633 le patrice Pierre était appelé de Numidie pour rassembler ses troupes contre une menace sarrasine. On devait déjà pressentir dans l'empire byzantin le danger représenté par les razzias arabes après l'effondrement de l'empire perse et la reprise nominale des territoires conquis en 614-617 : Gaza historiquement et géographiquement ouvre la porte de l'Égypte et constituait au VIII^e siècle le débouché maritime pour les caravanes venues de la péninsule arabique ; la menace allait se concrétiser bien vite. Maxime demande des précisions dans cette même lettre 8 sur la situation à Sophrone et dans une phrase qui exprime dans le registre spirituel ce qu'il veut dire du domaine temporel, il manifeste son souhait de trouver la sécurité qui lui permettrait de tenter une traversée des mers et son incapacité d'embarquer dans les présentes circonstances :

Car je suis faible de raisonnement, je suis tout gâté, je peux à peine même en situation de paix être un tout petit peu sobre et j'ai l'esprit dispersé en mille morceaux à cause de ma lâcheté : c'est pourquoi je voudrais avoir la sécurité pour faire une traversée ; comme ma pensée n'arrive à rien, je ne suis pas capable d'embarquer sur les raisons de la providence qui traverse toutes choses avec sagesse³⁰.

Très probablement, on a dans ces passages, l'évocation du passé de Maxime, qui aurait fui la Palestine pour se réfugier en Égypte, lieu traditionnel de refuge pour tout Palestinien (qu'on songe à la fuite en Égypte). Là, en 614, il aurait été accueilli par Sophrone qu'il aurait suivi dans ses pérégrinations après la prise d'Alexandrie en 617. Après la victoire de 628 sur Chosroès II et son assassinat, Héraclius récupère les territoires perdus, Syrie, Palestine, Égypte et le 21 mars 630/631 il rapporte la Vraie Croix à Jérusalem : c'est probablement le moment où Sophrone se rendit à Alexandrie avant de gagner en 634 depuis Constantinople, Jérusalem où de simple moine, il devint patriarche et rapportait la dépouille de Jean Moschos qu'il faisait

²⁸ P. G. 89, 1422-1428, passage traduit par B. FLUSIN, *Saint Anastase le Perse et l'histoire de la Palestine au début du VII^e siècle, II commentaire*, Paris, 1992, p.177 – 178.

²⁹ Cf. E. LAPPA-ZIZICAS, *Un épitomé inédit de la vie de Jean l'Aumônier* in *Analecta Bollandiana* 88 (1970), p.265-278, surtout p. 276, paragraphe 9.

³⁰ P. G. 91, 445A – 445B.

ensevelir dans l'enceinte du monastère de Saint-Théodose³¹.

Les lettres de Maxime sont pleines de ces éloignements, de ces mers qui séparent, de ces troubles qui contraignent à l'exil : ce leitmotiv est un signe de la dispersion et de l'exil qui affectent les communautés monastiques de Syrie-Palestine et d'Égypte soumises à la conquête perse et ensuite à la conquête arabe. Certaines de ces communautés se retrouvèrent visiblement en Afrique, qui paraît le seul lieu sûr de l'empire, au point qu'Héraclius en 618 envisage de transférer la capitale à Carthage.

Dans les extraits traduits en latin par Anastase le Bibliothécaire d'une lettre écrite vers 643/644 à Pierre l'Illustre, il est question de Sophrone et d'autres moines "pérégins" qui étaient avec Maxime en Afrique comme Pierre en fut lui-même le témoin :

*Car le divin Sophrone, comme vous en fîtes le témoin, vous qui méritez tous les éloges, passait son temps dans le pays d'Afrique avec moi et tous les moines étrangers, (peregrinis monachis) tandis que eux (le monothélites) machinaient de perverses inventions contre tout le monde.*³²

Dans la lettre 12 adressée à Jean le Cubiculaire datée de novembre 641, il est question de :

*la foule des très pieux moines qui ont reçu ici l'hospitalité et en particulier les serviteurs bénis de Dieu nos pères qui ont le surnom d'Eukratadès*³³.

Dans la lettre 1 adressée à l'éparque d'Afrique Georges alors qu'il se faisait voile vers Constantinople, Maxime écrit peu après 641 :

*Avec moi, unanimes, tous les vénérables pères qui grâce à toi habitent ce pays t'embrassent sincèrement.*³⁴

L'allusion à une communauté de moines pérégins venus s'installer dans l'Afrique byzantine avec un temps Sophrone et le surnom d'Eukratadès donnés à ces moines, qui est le même que celui donné dans l'adresse de la lettre 8 à Sophrone par Maxime, tout cela confirme l'appartenance de Maxime à la communauté monastique en exil auquel appartenait aussi Sophrone. Il est donc très probable que Maxime ait pu accompagner Sophrone à Alexandrie et qu'il faille y supposer dans les années 614-617 un séjour et une formation intellectuelle.

On n'a pas pris suffisamment en compte le fait que Maxime se lance dans la querelle monothélite à la suite de Sophrone. Or le premier acte du combat contre le monoenergisme est posé justement par le patriarche d'Alexandrie, Jean l'Aumônier : la *Disputatio cum Pyrrho* nous renseigne sur un fait précis³⁵, une lettre de Serge, le patriarche de Constantinople à Georges Arsas, monophysite, sur l'unique activité du Christ. Elle aurait précisé qu'il allait faire sur le principe de l'unique activité du Christ l'union de l'Église (chalcédonienne) avec les monophysites d'Égypte. Cette lettre fut interceptée par le patriarche d'Alexandrie, Jean l'Aumônier qui voulut organiser la réfutation de Georges Arsas mais en fut empêché par l'attaque des

³¹ Voir là-dessus E. FOLLIERI, *Dove e quando morì Giovanni Mosco*, in *Rivista di Studi Bizantini e Neoellenici* 25 (1988), p. 1-39.

³² P. G. 91, 142A.

³³ P. G. 91, 461A.

³⁴ P. G. 91, 392A.

³⁵ P. G. 91, 333A.

Perses sur l'Égypte. Dans ce texte écrit par un proche de Maxime³⁶ qu'est la *Disputatio cum Pyrrho*, le patriarche Jean l'Aumônier apparaît donc comme le fondateur du combat pour la double activité (qui précède celui pour la double volonté) du Christ, repris par Sophrone et ensuite par Maxime, dont le personnage évoque ses prédécesseurs. Cela rend probable un séjour de Maxime avec Sophrone à Alexandrie au temps de Jean l'Aumônier³⁷. Il semble donc se dessiner une filiation spirituelle entre Jean l'Aumônier et Sophrone, puis Sophrone et Maxime³⁸, du point de vue des disciples de Maxime.

Dans la *Vie syriacque*, pamphlet contre Maxime, Maxime apparaît, et cela n'est pas contradictoire avec le texte précédent, comme l'éminence grise (et maléfique) de Sophrone (qui sinon n'aurait pas dévié du bon chemin) :

... car Sophrone avait coutume de faire l'éloge de Maxime comme quelqu'un doué de hautement intelligent.

*(...) Bien plus, (Maxime) eut l'occasion devant Sophrone, qui avait été auparavant conquis par son erreur, de faire sortir ouvertement toute sa méchanceté.*³⁹

Cette idée d'une étroite collaboration entre Maxime et Sophrone dans le témoignage de Georges de Resh'aina, l'auteur de la *Vie syriacque*, qui affirme lui-même avoir été dans l'entourage de Sophrone, nous espérons avoir montré qu'elle trouve sa confirmation dans les lettres mêmes de Maxime et ses prises de position.

2. CONTRE L'IDEE QUE MAXIME AURAIT ETE CONSTANTINOPOLITAIN

Faut-il souscrire à la proposition faite la première fois par V. GRUMEL⁴⁰ sur l'appartenance de Maxime à une communauté du monastère Saint-Georges à Cyzique sous la direction de l'higoumène George ?

2.1 Jean de Cyzique et Georges l'higoumène

Il est question en effet d'une communauté conduite par un certain Georges, prêtre et higoumène, comme nous le renseignent l'adresse « à Georges, le très saint prêtre et higoumène » de l'*Opusculum theologicum et polemicum* IV⁴¹. On peut tenter de reconstituer l'histoire de cette communauté de la façon suivante.

Dans la lettre 28, Maxime demande à l'évêque Jean (plutôt que Cyriskios, si l'on doit accepter la proposition de P. SHERWOOD⁴²) de "s'efforcer de ramener ensemble les enfants de Dieu dispersés", surtout

³⁶ Voir justement le travail de J. NORET, *La rédaction de la Disputatio cum Pyrrho de saint Maxime le Confesseur serait-elle postérieure à 655*, in *Analecta Bollandiana* 117 (1999), p.291-296.

³⁷ Voir E.LAPPA-ZIZICAS, *Un épitomé...*, p. 274 et p.278 ch. 16. Nous avons l'épilogue même de l'éloge funèbre de Jean l'Aumônier écrit par Sophrone en signe du grand amour qui unissait Jean Moschos et Sophrone à Jean l'Aumônier.

³⁸ Voir notre article C. BOUDIGNON, *Maxime le Confesseur et ses maîtres*, in *Maestro e Discepolo*, éd. G. FILORAMO, Brescia, 2002, p. 326 – 330.

³⁹ S. BROCK, *Syriac Life...*, p. 315, ch. 6 et 7.

⁴⁰ V. GRUMEL, *Notes d'histoire et de chronologie sur la vie de saint Maxime le Confesseur* in *Echos d'Orient*, 26 (1927), p. 26.

⁴¹ P. G. 91, 55D.

⁴² P. SHERWOOD, *Date-List...*, p. 27.

que, comme il l'écrit un peu plus loin, "la menace des ennemis s'est enfuie, elle a complètement disparue"⁴³. Il prolonge la même requête dans la lettre 30 adressée à l'évêque Jean à l'égard des moines de la communauté de Georges:

*Engage-toi par de vraies promesses à travers tes vénérables lettres, à être avec Dieu en tout providen à leur égard, puisque la menace pestilentielle des ennemis s'est complètement évanouie, à cause de quoi ils avaient enduré une fuite si lointaine.*⁴⁴

La lettre 29 adressée semble-t-il au même Jean (plutôt que Cyriskios) dans une métaphore qui ressemble étonnamment à celle qu'on trouve dans la lettre 8 adressée selon nous à Sophrone, et qui tient à notre avis quelque peu du lieu commun, affirme la réussite de ce projet:

*Mais toi, très saint Père et pasteur, la flûte de roseau remplie seulement de l'enseignement de l'Esprit saint, tu as ramené à toi, tout entier, le troupeau des brebis rationnelles qui avaient malgré elles quitté leur patrie (...) Car ce n'était pas une erreur de traverser les vastes mers, en négligeant le divin pâturage, mais c'était pour leur sécurité, pour être sauvées des divines malédictions qui touchaient à l'âme. Reçois donc un troupeau qui non seulement est resté inaccessible aux loups mais est devenu leur perte.*⁴⁵

Et plus loin :

*mais puisque je suis ivre de chagrin, incapable de supporter d'être séparé d'eux, recevez moi et donne moi abri sous vos ailes, ou bien affermissez-moi par vos prières pour que je puisse supporter noblement la souffrance que j'ai d'être séparé de ceux qui me sont si chers.*⁴⁶

La lettre 31 adressée à l'évêque Jean reprend la même perspective.

Maxime aurait donc incité Jean, l'évêque de Cyzique, à proposer par lettres à la communauté de Georges de venir se réinstaller sous sa juridiction, et elle serait retournée d'exil après l'évanouissement des menaces ennemies.

Bien que Maxime évoque les souffrances de la séparation, on doit remarquer qu'il ne s'inclut pas dans les voyages du "troupeau" qui a fui les menaces des ennemis. Il en parle à la troisième personne du pluriel. Il loue leur fuite alors qu'il blâme ailleurs la sienne. On doit donc conclure, même si Maxime développe une rhétorique comparable dans la lettre à Sophrone et dans celles qu'il adresse à Jean de Cyzique, qu'il a certes été en contact étroit, probablement en Afrique, avec cette communauté, quand ils étaient loin de Cyzique, mais qu'il ne s'agit pas de sa communauté d'origine, quand bien même elle aurait été quelques temps la sienne. Il n'a pas fui avec eux là où il est, il est seulement triste d'être séparé d'eux qui partent de là où il est.

On notera aussi qu'il parle des loups mais sans ce développement sur les loups d'Arabie, spécialement adressé à Sophrone, image qu'on retrouve dans les sermons du patriarche de Jérusalem. D'autre part, il serait étonnant que Maxime répète deux fois l'image de la flûte de roseau dans une lettre à Jean de Cyzique : elle perdrait de sa fraîcheur⁴⁷. Dans l'art de l'éloge, il convient d'être nouveau. C'est sans doute un argument en

⁴³ P. G. 91, 621A.

⁴⁴ P. G. 91, 624C.

⁴⁵ P. G. 91, 621C.

⁴⁶ P. G. 91, 624A.

⁴⁷ P. SHERWOOD, *Date-List...*, p. 29/30 avait déjà remarqué ce point, mais n'avait pas su l'interpréter.

faveur de l'adresse à Sophrone de la lettre 8.

Il est remarquable de noter qu'en même temps qu'il parle de Georges et de sa communauté, il fait mention, dans la lettre 31, de l'abbesse Eudocie, qui est revenue avec son troupeau sacré auprès de Jean de Cyzique, triomphant ainsi de tous ceux qui voulaient attirer Eudocie à eux. Tout cela en tout cas participe d'un large mouvement qui vise à magnifier en Jean de Cyzique sa figure pastorale et il est bien dans cette logique un peu rhétorique que Maxime se propose de se mettre sous son aile.

Il a été certes en contact avec Jean de Cyzique dans le passé comme en témoigne le début des *Ambigua ad Iohannem* où il est questions des discours de Grégoire de Nazianze,

*que nous avons étudiés quand nous étions l'un avec l'autre.*⁴⁸

Quant à la lettre 7, P. SHERWOOD⁴⁹ suit la tradition manuscrite qui donne Jordanès et non Jean le prêtre comme destinataire.

Il évoque "la très vaillante surveillance (épiskopè) de votre paternelle sainteté", ce qui paraît emphatique pour un simple prêtre. On songe en effet à ce qu'écrit Maxime à l'évêque Nicandre dans les *Opuscula Theologica et Polemica VIII* : « puisque l'Esprit saint vous a fait surveillant (episkopous) et sauveur d'âmes.⁵⁰ » (PG 91, 112B). S'il faut considérer que le destinataire de cette lettre est plutôt le prêtre Jordanès, on aurait là un exemple de la manière très (trop) déférente de s'adresser à ses correspondants en leur donnant des qualités épiscopales alors qu'ils ne sont pas évêques.

Dans cette lettre 7 datée de 628 ou 643, il se plaint d'être séparé de son destinataire, en ces temps de malheur ; on a là encore un leitmotiv des lettres de Maxime qui incite à la plus grande prudence dans l'interprétation de ces données épistolaires :

*C'est pourquoi je gémis encore davantage d'être séparé de vous.*⁵¹

Pour revenir à Jean de Cyzique, on doit noter que seule une surinterprétation des formules de politesse de Maxime permet d'en faire son hégoumène ; que Jean et Maxime ait étudié ensemble supposerait plutôt qu'ils aient été ensemble dans un monastère et qu'ensuite, de la même manière que Sophrone fut élevé à la dignité patriarcale, Jean ait été consacré archevêque de Cyzique, sans qu'il ait été nécessairement originaire de Cyzique ou qu'il y ait eu sa résidence.

Rien ne permet de penser que Maxime et Jean aient fait des études ensemble à Constantinople plutôt qu'à Alexandrie ou ailleurs, sous le prétexte que Jean a été nommé évêque de Cyzique sur la presqu'île de l'Hellespont. Il semble simplement qu'ils aient été dans une même communauté où l'on étudiait les discours de Grégoire de Nazianze. P. SHERWOOD⁵² a montré que le projet auquel répond les *Ambigua ad Iohannem* est entre autre une réfutation de l'origénisme, qui avait cours principalement en Syrie-Palestine et en Egypte. Ce n'est pas là un argument pour supposer un séjour monastique de Maxime à Constantinople ou à Cyzique avec Jean.

⁴⁸ P. G. 91, 1064B.

⁴⁹ P. SHERWOOD, *Date-List...*, p.31

⁵⁰ P. G. 91, 112B.

⁵¹ P. G. 91, 440B.

⁵² Cf. P. SHERWOOD, *The Earlier Ambigua of Saint Maximus the Confessor (Studia Anselmiana 36)*, Rome, 1955.

2.2 Stéphane l'higoumène

La lettre 3 à Jean le Cubiculaire mentionne :

*une bénédiction envoyée par les très pieux moines du vénérable monastère du saint et glorieux martyr Georges.*⁵³

Le fait que Maxime connaisse apparemment ces moines du monastère Saint Georges a fait supposer à V. GRUMEL⁵⁴ que ce serait là que se serait retrouvée la communauté conduite par l'higoumène Georges.

Mais il se trouve que Maxime mentionne à Constantinople, le prêtre et higoumène Stéphane, comme l'a fait connaître S. L. EPIFANOVIČ⁵⁵, à qui il adresse une lettre (la lettre B) où il lui demande de confirmer au besoin la lettre envoyée par Théochariste à Jean le Cubiculaire.

Or il faut attirer l'attention sur le fait que Maxime s'adresse à lui comme s'il se trouvait actuellement à Constantinople :

Je te prie, toi qui es à la fois mon patron béni et maître, puisque tu te trouves à Constantinople, concernant l'exemplaire donné à monseigneur Théochariste et celui envoyé à monseigneur Jean le Cubiculaire, de contrôler bien attentivement qu'un ajout né du zèle du copiste ne vienne changer le propos de la lettre dans son ensemble.

Le participe présent GINOMENON semble indiquer que Stéphane se trouve à Constantinople sans y résider⁵⁶. Maxime toujours subtil dans son vocabulaire aurait sinon sans doute employé le participe du verbe être ONTA. Maxime utilise en effet la différence philosophique entre ce qui est et ce qui devient.

On peut en tirer l'argument que Stéphane l'higoumène s'est établi à Constantinople sans en être issu : on a là un témoignage supplémentaire de ces mouvements d'higoumènes et de communautés, dont témoignent déjà les cas de Georges et de l'abbesse Eudocie.

On a l'impression dans la manière toute simple qu'a Maxime de présenter Théochariste dans la lettre adressée à Stéphane : "monseigneur Théochariste" que celui-ci est connu de lui, alors que dans sa lettre 44 à Jean le cubiculaire, Maxime le présente avec beaucoup plus de respect et de détail comme s'il ne le connaissait pas :

*mon patron en même temps que (l'éparque Georges), le magnificentissime illustre monseigneur Théochariste qui apporte ma présente médiocre missive.*⁵⁷

⁵³ P. G. 91, 408C.

⁵⁴ V. GRUMEL, *Notes d'histoire...*, p. 26 ; hypothèse reprise par P. SHERWOOD, *Date-List...*, p. 27.

⁵⁵ S. L. EPIFANOVIČ, *Materialy k izučeniju zizni i tvorenij prep. Maksima Ispovednika*, Kiev, 1917, p.84-85, n° XXX.

⁵⁶ Cf. P. SHERWOOD, *Date-List...*, p. 33.

⁵⁷ P. G. 91, 644D.

On peut imaginer, si Stéphane connaît Théochariste, que ce Stéphane a été en relation avec Maxime en Afrique. Il faut supposer aussi parce qu'il lui est demandé de résister à toute tentative de déformation concernant la lettre envoyée de la part de Maxime par l'intermédiaire de Théochariste à Jean le Cubiculaire qu'il soit en relation avec Jean le Cubiculaire. Dans la lettre 41 adressée au même Stéphane⁵⁸, il est question de la femme d'un "Vestitor" ; il semble, en l'absence d'aucun titre devant ce mot, ce qui serait pourtant l'usage de Maxime s'il s'agissait d'un nom, qu'il pourrait s'agir d'une fonction : ce serait un signe supplémentaire des relations de Stéphane avec des membres du service de la chambre impériale. On doit donc penser qu'on peut être en relation avec la cour impériale sans résider à Constantinople : évidence qu'on oublie facilement quand on parle de Maxime le Confesseur.

Quant à l'hypothèse V. GRUMEL selon laquelle l'higoumène Georges, mentionné dans la lettre 31 à Jean de Cyzique aurait dirigé la communauté de Saint-Georges, il s'agit d'une reconstruction arbitraire. On aurait pu tout aussi arbitrairement supposer que Stéphane (mais il ne réside pas à Constantinople !) en serait l'higoumène. En effet, Stéphane semble être en relation avec Jean le Cubiculaire dans cette lettre B, tandis qu'on a aucun signe d'un lien entre Jean de Cyzique et Jean le Cubiculaire, qui aurait pu accréditer la thèse que l'higoumène Georges mentionné dans des lettres adressés au premier dirige la communauté de Saint-Georges mentionnée dans une lettre du second.

2.3 Thomas

Dans la lettre 40, adressé au même Stéphane, Maxime fait mention de monseigneur abba Thomas. Le titre d'abba est honorifique, il désigne un simple moine et nom un « abbé » exprimé en grec par le terme d'higoumène. D'autre part le fait que Maxime dans l'adresse des *Ambigua ad Thomam* et dans la seconde lettre à Thomas⁵⁹ le désigne comme "le tout sanctifié serviteur de Dieu, le Père spirituel et maître monseigneur Thomas" n'indique pas qu'il s'agisse d'un higoumène, ni à proprement parler de ce qu'on peut désigner comme le formateur de Maxime : d'ailleurs, ne serait-ce pas étrange de voir le prétendu disciple enseigner le prétendu maître par un si long traité ? Ne faut-il pas y voir plutôt le miel de l'éloge qui fait passer plus facilement la réalité d'une situation de supériorité pour Maxime, contraire à l'humilité qu'il se doit de revendiquer ?

D'autre part, si ce Thomas est le même que le moine Thomas⁶⁰ qui aurait été envoyé par le pape Théodore pour rapporter à l'exarque d'Afrique Grégoire un rêve de Maxime le concernant, probablement en 646, il faudrait se demander si le Thomas de la lettre 40 à Stéphane n'a pas le même rôle de porteur de message. Or le fait que dans la *Relatio Motionis* qui rapporte l'information de ce prétendu message du pape à l'exarque, peu après le personnage de Maxime reconnaisse explicitement qu'il est en relation avec cet abba Thomas incite à identifier ensemble les deux Thomas. Par ce Thomas en relation avec Stéphane ou sous sa direction, on tient la confirmation d'un lien entre Maxime, le patrice Pierre et le pape Théodore d'une part et Stéphane l'higoumène, d'autre part, par l'intermédiaire de ce Thomas. On est là comme on verra, dans un réseau de relations palestinien et africain plutôt que constantinopolitain.

⁵⁸ Comme le signale J. MAHIEU, *Travaux préparatoires à une édition critique des œuvres de S. Maxime le Confesseur*, (dactylgraphié), Louvain, 1957 p. 144-145, les lettres 40 et 41 sont adressés dans la tradition manuscrite plutôt à Stéphane, moine et higoumène, qu'à Thalassius, comme dans l'édition de COMBEFIS, reproduite dans la P. G. 91.

⁵⁹ Cf. P. Canart, *La deuxième lettre à Thomas de S. Maxime le Confesseur*, in *Byzantion* 34 (1964), p. 423-445. L'édition des *Ambigua ad Thomam* et de cette seconde lettre est sur le point de sortir au *Corpus Christianorum, series graeca*.

⁶⁰ *Relatio Motionis*, éd. P. ALLEN, p. 17, 1.54 et 75. P. SHERWOOD, *Date-List...*, p. 64 distingue ces deux personnages.

2.4 Pyrrhus

Quant au fait que Maxime fasse une allusion à la marraine de Pyrrhus⁶¹ l'higoumène du monastère Philippique de Chrysopolis, qui n'était autre que Marie, la soeur et seconde belle-mère de l'empereur Héraclius, ce qui faisait que ce dernier donnait du "mon frère" à Pyrrhus, le futur patriarche de Constantinople, cela prouve-t-il qu'il était constantinopolitain ? Il écrit en effet dans la lettre 19 datée de 633/634 :

*Ce n'est pas seulement celle qui t'a enfantée, vénérable Père, que je déclare bienheureuse, parce qu'elle a été digne d'être la mère d'un tel enfant, mais aussi celle qui conçoit, devient grosse sans arrêt de ce pieux discours et enfante ta pensée.*⁶²

On s'étonnera seulement que si Maxime avait été moine au même monastère de Chrysopolis, fondé par Philippikos et Gordias, il ait pu faire une allusion personnelle à la marraine impériale de Pyrrhus sans mentionner ce qui aurait dû le rapprocher de l'higoumène : qu'il était higoumène du monastère où se serait formé Maxime selon la *Vita Maximi*. Et ce d'autant plus qu'il évoque ce qu'ils ont de commun, le rang (tagma) de moine.

*Et je prie ta sainteté, vénérable Père, d'accueillir avec bienveillance les divins Pères qui apportent cette médiocre lettre, et qui à cause de la nécessité de faire le bien de cet ordre commun des moines se sont jetés cette traversée en bateau.*⁶³

On aurait attendu plus. Mais on ne saurait néanmoins tirer argument *a silentio*.

En tout cas, il n'est pas nécessaire d'être à Constantinople pour connaître cette relation entre Pyrrhus et Marie, la soeur de l'empereur. Pyrrhus, comme l'a montré B. FLUSIN, a séjourné dans un monastère de Jérusalem, de 620 à 627, où il fut le maître de saint Anastase le Perse et où a très bien pu se répandre cette information. Maxime explique dans sa lettre aux chrétiens de Sicile⁶⁴ les louanges qu'il adressait à Pyrrhus dans cette lettre 19 à la fois comme une réponse à l'éloge qu'avait fait de lui Pyrrhus, sans que lui-même ne sache vraiment pourquoi, et comme un moyen de bien disposer Pyrrhus à l'égard de la vraie foi. Il fait comme s'il ne le connaissait pas et qu'il n'avait aucun lien avec lui. On pressent une certaine gêne de Maxime dans cette affaire, comme si on avait beaucoup parlé de Pyrrhus à Maxime et de Maxime à Pyrrhus. Si l'on accepte les conclusions de B. FLUSIN que Pyrrhus a introduit à Constantinople le culte de saint Anastase le Perse⁶⁵ et que la tête du martyr fut apportée à Rome vers 650 sous le pontificat de Théodore ou Martin, on se rend compte que Pyrrhus semble être de cette même mouvance palestinienne qu'on reconnaît chez Maxime. Et cela d'autant plus que le chef d'Anastase a été déposé au monastère des Ciliciens, d'Aqua Salvia, dont l'higoumène Georges signera la déposition de la communauté de Saint-Sabas au concile du Latran⁶⁶. L'attitude de Pyrrhus qui, déchu, se réconcilie avec le parti de Maxime en 645 confirme semble-t-il cette proximité, fruit d'une culture monastique palestinienne.

⁶¹ Voir B. FLUSIN, *Saint Anastase...*, p. 384 – 389, qui fait une excellente analyse du dossier.

⁶² P. G. 91, 592A.

⁶³ P. G. 91, 596C.

⁶⁴ P. G. 91, 129C – 132C.

⁶⁵ B. FLUSIN, *Saint Anastase...*, p. 389.

⁶⁶ B. FLUSIN, *Saint Anastase...*, p. 355 et 366.

Au terme de cette analyse, on voit qu'aucun argument décisif ne peut être apporté pour défendre l'idée d'une formation de Maxime à Constantinople. Répétons-le, qu'il ait étudié avec Jean de Cyzique les discours de Grégoire de Nazianze ne suppose pas que cela se soit passé à Constantinople ; Jean n'était d'ailleurs pas nécessairement de Constantinople, pas plus qu'il ne résidait nécessairement à Constantinople avant son élection comme évêque de Cyzique. On se souviendra que Maxime fait l'éloge du patriarche Serge en 633/634 comme d'un nouveau Moïse : il a pu être nommé à archevêque à cette période, en même temps que Sophrone, on n'a en effet aucune datation certaine des lettres adressée à Jean archevêque de Cyzique.

Il convient d'examiner maintenant les relations de Maxime avec les grands de l'empire, qui constitue le second élément invoqué en faveur d'une origine constantinopolitaine de Maxime.

3. LES LIENS DE MAXIME AVEC LE CLAN DES HERACLIUS

3.1 *La prétendue noblesse de Maxime*

Le premier argument que l'on donne pour justifier cette origine constantinopolitaine de Maxime est cette phrase que l'on trouve dans un ordre écrit de l'empereur Constant II, petit-fils de l'empereur Héraclius, à Paul, consul, le 8 septembre 656. La *Disputatio Bizyae*⁶⁷ nous rapporte le texte de cette injonction impériale :

Nous ordonnons à ta gloire de partir à Bizya et d'emmener Maxime le moine avec beaucoup d'honneur et de déférence, à la fois à cause de sa vieillesse, de son infirmité et de la position d'aïeul qu'il a par rapport à nous, et aussi pour être devenu respectable pour eux.

Toute la difficulté de cette phrase consiste à comprendre cette fin de phrase. Constant II fait ici un geste de conciliation et promet plus tard même de déclarer et proclamer que Maxime est son père, s'il se range à sa proposition, comme le rapporte la *Disputatio Bizyae*⁶⁸.

et nous te déclarerons et proclamerons notre père, et ce sera la joie non seulement de notre ville chrétienne et royale, mais aussi de toute la terre habitée.

Cette attention soudaine de l'empereur, on doit le noter, ne préjuge aucunement de la noblesse de Maxime. Il s'agit seulement de promettre un traitement spécial semblable à celui que Héraclius réservait à Pyrrhus, en le traitant de "frère". La phrase que l'on a citée plus haut est particulièrement ardue à comprendre. Anastase le Bibliothécaire la comprenait ainsi :

"Iubemus gloriae tuae ire Bizyen et adducere Maximum monachum cum honore multo atque blanditie tam propter senectutem et infirmitatem, quam eo quod sit a progenitoribus noster, fueritque illis honorabilis."

⁶⁷ *Disputatio Bizyae*, éd. P. ALLEN et B. NEIL, *Scripta...*, p. 127, l. 584 – 587.

⁶⁸ *Disputatio Bizyae*, p. 131, l. 640 – 641.

"Nous ordonnons à ta gloire d'aller à Bizya et d'emmener Maxime le moine avec beaucoup d'honneur et de douceur, tant à cause de sa vieillesse et de son infirmité, que pour la raison qu'il est un des nôtres depuis (nos) aïeux et qu'il leur fut en honneur."

Le lexique et la syntaxe requièrent plus d'exactitude.

La forme en IKOS de l'adjectif souligne le droit au respect : cela correspond bien sans doute à l'expression française : "il pourrait être notre grand-père". Anastase le Bibliothécaire traduit comme s'il avait un adverbe et non un adjectif. Par ailleurs, la ponctuation des éditeurs (et je sais qu'ici J. Noret est probablement derrière cette précieuse précision de la ponctuation qu'il m'a appris à respecter et qui éclaire le texte d'un jour nouveau) donne une virgule après HMWN, et l'on ne peut pas construire autrement qu'en mettant sur le même plan DIA TE et KAI GENOMENON. Le TE annonce la reprise par KAI GENOMENON, le participe exprime la réalité d'une situation (il est devenu respectable) tandis que l'adjectif en -IKOS indiquait une simple potentialité. Anastase fait comme s'il avait lu au lieu de GENOMENON, l'infinitif GENESTHAI, leçon donnée par deux manuscrits mais rejetée à raison par les éditeurs.

Maxime a en droit un titre d'honneur : son âge, c'est-à-dire à la fois sa faiblesse qui mérite pitié et son prestigieux statut d'ancien que lui donne l'écart de deux générations avec Constant II. En plus de cela, il acquiesce de l'honneur aux yeux de certains. Qui sont-ils ?

Anastase le Bibliothécaire tire un nom de l'adjectif "ancestral" auquel renverrait le pronom AUTOIS. Cela semble être la seule solution. On aurait là une information sur la marque d'estime qu'auraient eu pour lui un des aïeux de Constant II. Qui sont ces aïeux ?

3.2 Anastase le notaire

Il faut interpréter ce lien supposé de Maxime avec les grands-parents de Constant II à la lueur d'un autre passage de la *Disputatio Bizyae*⁶⁹ qui mentionne qu'Anastase avait été le notaire de la grand-mère de Constant II.

Cela suppose donc qu'il fut en relation⁷⁰, soit avec l'impératrice Eudocie⁷¹, fille de Rogatus l'Africain⁷², première épouse d'Héraclius, décédée en 613, trois ans après son accession au trône, soit avec la femme du patrice Nicétas et cousin d'Héraclius.

On sait par ailleurs que Maxime et son disciple Anastase sont ensemble depuis 618. On en déduit qu'Anastase serait devenu le disciple de Maxime en 618, quand Maxime avait 38 ans.

Si l'on suppose qu'Anastase fut le notaire de l'impératrice Eudocie, qui vivait à Constantinople avant son mariage avec Héraclius, on doit supposer qu'il ne fut plus son notaire quand elle mourut en 613.

Quand et comment Maxime serait-il entré en relation avec l'empereur Héraclius et/ou son épouse ? Soit il était déjà moine quand Héraclius serait arrivé au pouvoir en 610 et l'on se représente difficilement comment et pourquoi il aurait eu accès à la personne du roi et de la reine, de simple moine qu'il était, soit il était à la cour de l'empereur à ce moment-là, et en quelques années il serait entré en contact avec les altesses royales, mais alors on se représente mal qu'au bout d'une poignée d'années, à peine devenu moine, il se soit vu flanquer

⁶⁹ *Disputatio Bizyae*, p. 141, l. 746 – 747. Voir notre article C. BOUDIGNON, *Maxime le Confesseur et ses maîtres*, in *Maestro e Discepolo*, éd. G. FILORAMO, Brescia, 2002, p. 323 – 326.

⁷⁰ Voir l'arbre généalogique chez J. R. MARTINDALE, *The Prosopography of the Later Roman Empire*, vol. IIIa – IIIb, Cambridge, 1992, p. 1543. Constant II est le fils de Grégoria fille de Nicétas, et d'Héraclius Constantin, fils d'Héraclius et d'Eudocie.

⁷¹ J. R. MARTINDALE, *Prosopography...*, p. 457.

⁷² J. R. MARTINDALE, *Prosopography...*, p. 1089.

d'un disciple en 618.

Si l'on suppose à l'inverse qu'Anastase fut le notaire de la femme de Nicétas, on peut reconstruire plus facilement les relations de Maxime à Anastase. Nicétas quitta l'Afrique en 609 et prit la Libye puis l'Égypte pour le compte de son cousin qui devint l'empereur Héraclius. Là il devint le gouverneur d'Alexandrie : son premier acte fut de nommer patriarche d'Alexandrie Jean l'Aumônier. Son dernier acte connu fut de fuir Alexandrie juste avant l'attaque perse de 617, en compagnie de Jean l'Aumônier, en direction de Chypre et de Constantinople. Il quitta Jean l'Aumônier à Rhode en 617, on perd sa trace après. Bien qu'il fût souvent absent d'Alexandrie et mena la guerre contre les Perses en Syrie-Palestine en 613-614, il est en position d'autorité à Alexandrie. Il semble qu'il ait plutôt résidé à Alexandrie qu'à Constantinople où il possédait cependant une villa. Un document d'Apollinopolis Magna en Thébaïde le mentionne dans un serment de fidélité à l'empereur Héraclius daté de 3 janvier 638 : cela confirmerait qu'il était bien senti comme le représentant de l'autorité impériale en Égypte⁷³.

On ne sait pas le nom de son épouse. Si Anastase avait été son notaire, alors on s'expliquerait bien qu'il ait rencontré à Alexandrie Maxime dans l'entourage de Jean l'Aumônier et de Sophrone. D'autre part, la date de 618 prendrait plus de sens : c'est dans les circonstances difficiles qui ont suivi la fuite d'Alexandrie en 617 qu'Anastase serait devenu le disciple de Maxime.

En tout cas, on s'expliquerait mieux ainsi le séjour postérieur de Maxime en Afrique et les amitiés que développe Maxime avec les plus hautes autorités de l'Afrique byzantine. Ici la *Vie syriaque* prend toute sa force, elle qui mentionne qu'Anastase était bien connu en Afrique, qu'il y était né et que le maître en quelque sorte avait suivi son disciple en Afrique. Cependant la chronologie du document syriaque est complètement aberrante.

Il serait très probable que les aïeux auxquels Maxime ait été cher soient justement Nicétas et son épouse, l'un et sans doute l'autre originaires d'Afrique, ce qui aurait l'avantage de concilier à la fois la vie monastique de Maxime, sa relation à Sophrone, et ses connaissances des grands de l'empire.

3.3 Jean le Cubiculaire et Constantin le Sacellaire

On avance généralement pour prouver que Maxime aurait été à la cour d'Héraclius les relations qu'il entretient avec les grands de l'empire : on cite surtout Jean le cubiculaire et Constantin l'illustre, le sacellaire, qui sont à Constantinople. Or le fait que la même lettre, la lettre 24 identique à la lettre 43, sur la paix (probablement celle qui fut scellée en 628/629 entre Héraclius et Chosroès II) se trouve adressée selon les manuscrits à l'un ou à l'autre a fait penser qu'elle était en fait destinée à l'un et à l'autre, et qu'il étaient tous les deux en relation au moins de service l'un avec l'autre. Tous les autres hauts dignitaires sont en Afrique, qu'il s'agisse de l'éparque d'Afrique Georges, du patrice Pierre, stratège de Numidie, de l'exarque d'Afrique Grégoire et de ce personnage trop souvent négligé le magnificentissime Théochariste l'illustre.

Dans quelles circonstances Maxime a rencontré et noué une relation avec Jean, probablement un eunuque, préposé au service de la chambre impériale nous n'en savons rien. Il est possible que ce soit par l'intermédiaire de Jean le Cubiculaire qu'il soit entré en relation avec Constantin le Sacellaire, comme le suggère que la même lettre soit apparemment destinée à l'un et à l'autre, voire à l'un par l'autre. En tout cas,

⁷³ J. R. MARTINDALE, *Prosopography...*, p. 940 – 943 (Nicetas 7). Il n'est pas néanmoins frère adoptif de Jean l'Aumônier. Voir LIPPA ZIZICAS

Maxime exprime clairement qu'il a expérimenté la charité de Jean quand il était auprès de lui, au début de la lettre 2 :

"Que vous vous attachiez à la charité envers Dieu, selon la grâce, et envers le prochain, vous que Dieu garde, et que vous vous préoccupiez des manières qui conviennent à cela, je l'ai appris de moi-même quand j'étais auprès de vous, mais je ne l'apprend pas moins également quand je suis loin de vous, sinon plus que quand j'étais là : (votre manière) de souffrir tout ce qui est propre à la divine charité et qu'on dit tel, pour obtenir ce bien divin d'être par sa vertu sans borne ni limite, (votre façon) de ne pas seulement faire du bien aux gens présents mais aussi d'être plein de prévenance pour les absents, même s'ils ont émigrés fort loin dans l'espace."

Il faut réfléchir ici au titre de cubulaire donné à Jean. Il était en fonction au service de la chambre impériale apparemment fin 641/ début 642 au moment où Georges l'éparque est rappelé d'Afrique : or en septembre 641, à l'âge de 11 ans, Constantin II accède au trône. L'affaire devait donc être jugée par l'entourage de l'enfant. C'est à ce moment là que Jean devait être en fonction, qui souvent ne durait qu'un an ou deux. Le titre de "cubulaire" reste ensuite à celui qui a exercé cette charge.

Jean n'était pas nécessairement cubulaire quand Maxime l'a connu, même s'il semble déjà dans l'administration impériale en 628 en lien peut-être avec Constantin le sacellaire ; à ce moment Maxime n'était plus à auprès de Jean.

Si l'on peut faire une hypothèse, encore une, la charité dont a fait preuve Jean le Cubulaire envers Maxime quand il était là, prouverait qu'il était plutôt dans une situation de besoin (si du moins ces mots 'je l'ai appris de moi-même' ne sont pas de pure rhétorique). On peut donc imaginer que Maxime se serait réfugié à Constantinople après Alexandrie et Chypre et qu'il aurait là bénéficié de la générosité de Jean : on ne serait pas là dans la situation imaginée par la *Vita Maximi*, où Maxime est en position de force à Constantinople, issu qu'il serait de la noblesse constantinopolitaine, mais dans la situation d'un réfugié qui correspond mieux à la situation des moines décrite dans ses lettres. Mais il est clair que son réseau de relation ne s'est pas étendu à Constantinople mais à Carthage.

4. LES LIENS DE MAXIME AVEC LES HAUTS DIGNITAIRES L'AFRIQUE BYZANTINE

4.1 L'éparque Georges, le patrice Pierre, l'exarque Grégoire

A Carthage, on le voit jouer un rôle fondamental auprès de l'éparque Georges, préfet d'Afrique, c'est-à-dire gouverneur civil de Carthage et sa région. Maxime assiste au baptême forcé des Juifs de Carthage en 632, exécuté par l'éparque d'Afrique (peut-être Georges, mais le nom ne fait pas l'objet d'un consensus⁷⁴), il joue les intermédiaires avec les scholastiques d'Alexandrie auprès de l'éparque d'Afrique, il écrit même une lettre au nom de Georges, l'éparque d'Afrique aux moniales d'Alexandrie devenues monophysites (lettre 18), et c'est lui qui provoque probablement sa perte en 641 dans cette affaire en refusant de reconnaître l'authenticité de la lettre de l'impératrice Martine.

Il est en relation étroite avec le patrice Pierre⁷⁵ et stratège (magister utriusque militum) de Numidie d'Afrique, c'est à dire gouverneur militaire du sud de la province Africaine⁷⁶(*Relatio Motionis* p. 15, l.29).

⁷⁴ Voir J.R. MARTINDALE, *Prosopography...*, p. 521 et 522 (Georgius 50 et 51) et p.1135 (Sergius 44).

⁷⁵ *Relatio Motionis*, p.17, l. 77.

⁷⁶ *Relatio Motionis*, p. 15, l. 29.

On remarquera que l'accusation de Jean le sacellaire du patrice Pierre, telle qu'elle est rapportée au procès de Maxime, reprend cette même image de l'éminence grise qu'aurait été Maxime pour les hauts dignitaires d'Afrique, puisque Maxime aurait conseillé par lettre au patrice Pierre de ne rien faire contre les Arabes en 633. Cette même image est celle qui colle à la peau de Maxime quand la *Vie syriaque* affirme que Maxime serait arrivé en Afrique quand Constant II était encore enfant et que l'Afrique était en rébellion : écho déformé de la crise politique que crée l'éparque Georges.

Maxime est en relation avec l'exarque d'Afrique, le patrice Grégoire si l'on en croit la *Disputatio cum Pyrrho*, qui affirme qu'il a présidé la controverse avec Pyrrhus l'ex et futur patriarche de Constantinople, en 645. Même si la belle accusation de Serge Magudas dans la *Relatio Motionis*, p. 17, l. 54-62, n'était pas vraie elle qui repose sur le songe qu'aurait fait Maxime d'anges dans le ciel qui à l'Orient criaient en latin "Constantine Auguste, tu vincas" et à l'Occident "Gregorie Auguste, tu vincas", on pourra néanmoins relever que c'est l'année après le concile d'Afrique réuni à l'instigation de Maxime, qui condamnait le monothélisme impérial que le patrice Grégoire se proclamait empereur, 36 ans après la rébellion réussie du clan des Héraclius.

J.R. MARTINDALE⁷⁷ émet l'hypothèse qu'à en juger par son nom, repris de celui de son grand père Grégoras, Grégoire serait peut-être le fils de Nicétas, le cousin de l'empereur Héraclius. Si l'on met cela en rapport avec le fait qu'Anastase aurait pu être le notaire de sa mère, dans ce cas, la femme de Nicétas, on comprend encore mieux les relations qu'a pu entretenir Maxime avec l'usurpateur Grégoire.

4.2 le magnificentissime Théochariste l'illustre, frère de l'exarque.

Un dernier personnage va achever ce tour des relations de Maxime. Il s'agit d'un personnage-clé parce qu'il appartient à la fois à la sphère religieuse et à la sphère politique.

On sait qu'il est désigné comme "le magnificentissime illustre monseigneur Théochariste" dans la lettre 44 qu'il apporte de la part de Maxime à Jean le Cubiculaire en faveur de l'éparque Georges à la fin 641 ou au début 642. Il s'agit donc d'un personnage important, un "illustre" qui a rang de sénateur.

Or il est question dans la *Relatio motionis*, p. 21, l. 109-111, d'une entrevue entre Maxime et Théodore fils de Jean le candidat qui a eu lieu à Rome en présence du "très saint prêtre monseigneur Théochariste, le frère de l'exarque" entrevue qui se déroule grâce au primicier, sur une injonction faite par lettres. On est là dans un entretien officiel où apparaît le nom de Théochariste que nous proposons d'identifier, contrairement : P. SHERWOOD⁷⁸ au premier Théochariste. En effet, on peut imaginer que, par son statut de frère de l'exarque, Théochariste soit issu d'une famille notable, qui lui vaut le titre d'illustre.

Nous ne savons que penser de cet exarque dont Théochariste est le frère, bien que nous inclinions à imaginer qu'il s'agit de l'exarque d'Afrique, peut-être le patrice Grégoire dont il vient d'être question dans le texte. Cela expliquerait qu'il parte d'Afrique pour porter une lettre en faveur du préfet d'Afrique, l'éparque Georges.

Quoi qu'il en soit ce Théochariste se trouve à Rome au même moment que Maxime. Nous proposons d voir dans le même Théochariste le destinataire de la *Mystagogie* dont nous préparons l'édition critique. P. SHERWOOD, probablement à cause de l'absence de cette adresse qui n'apparaît qu'en note dans l'édition de F. COMBEFIS reprise la *Patrologie Grecque*, n'a pas vu ce point. On trouve dans plusieurs famille de manuscrits la mention

"à monseigneur Théochariste, Maxime humble moine."

⁷⁷ J.R. MARTINDALE, *The Prosopography of the late Roman empire*, IIIa, Cambridge, 1992, p. 554.

⁷⁸ P. SHERWOOD, *Date-List...*, p. 63.

G. DORIVAL dans une communication orale a suggéré un jour qu'il convenait parfaitement qu'un trait sur la liturgie fût adressé à un prêtre. Nous ajouterons que la pratique de la dédicace incite à s'adresser à des personnages d'un certain rang pour la promotion de l'écrit. Cela correspondrait parfaitement au personnage de Théochariste. Or il apparaît dans le prologue de la *Mystagogie* que Théochariste est en relation avec Maxime que c'est lui-même qui lui a demandé un résumé d'un exposé sur la liturgie. On voit donc ici se dessiner une étroite connexion entre le milieu religieux autour de Maxime à Carthage, et le milieu des dignitaires politiques.

Mais on peut aller plus loin, ce même Théochariste qui est à Rome en même temps que Maxime apparaît dans les signatures du libelle adressé aux évêques du concile de Latran par les quatre ou cinq higoumènes Jean de Saint-Sabas près de Jérusalem, Théodore de la laure de Saint-Sabas d'Afrique, Thalassios, désormais à Rome au monastère de Renatus, Georges, désormais à Rome au monastère d'Aqua Salvia. C'est ce qui apparaît dans l'édition de R. RIEDINGER⁷⁹ où l'on trouve dans la traduction latine de la souscription au cinquième rang après le nom des quatre higoumènes, un certain prêtre et higoumène Theodore et juste après "Theocharistus misericordia dei presbiter". La rareté du nom de Théochariste, le fait qu'il soit prêtre, qu'il soit à Rome en même temps que Maxime et en relation avec Maxime, et qu'il soit cité e premier après les higoumènes, ce qui semble le signe d'une certaine préséance due à son rang nous incite à supposer qu'il s'agit bien du même Théochariste. Il est remarquable de noter qu'il ferait partie d'une véritable famille monastique qui se donne une origine : la laure de Saint-Sabas en Judée et ce qui pourrait être ses dépendances en Afrique et à Rome. Thalassios est probablement l'higoumène auquel sont adressés les *Quaestiones ad Thalassium*.

Les noms de Maxime et d'Anastase y apparaissent aussi en 34^e et 35^e position sur une liste de 36 noms. On a là un signe de l'appartenance de ces trois personnages à la famille monastique de Saint-Sabas. Par le biais de la figure de Théochariste, on peut montrer que Maxime, en Afrique comme à Rome évolue dans l'ambiance "sabaïtique". C'est là une donnée essentielle de sa biographie. Cela invite véritablement à supposer une formation de Maxime en Palestine, dans une laure sabaïtique et à comprendre que le lien de Maxime avec les grands de l'empire a pu passer par des personnages comme Anastase son disciple ou Théochariste. Cela explique que les relations de Maxime avec les plus hautes autorités de l'Afrique byzantine, le préfet, le duc de Numidie et l'exarque peuvent très bien s'interpréter à l'intérieur d'une communauté d'origine palestinienne.

R. RIEDINGER⁸⁰, a montré que les actes du concile du Latran avait été écrits avant qu'il ait eu lieu. Il y a tout à croire que ce montage se soit fait du temps du prédecesseur du pape Martin, c'est-à-dire sous le pape Théodore, un palestinien de Jérusalem. Le *Liber pontificalis*⁸¹ contient la mention suivante : "Theodorus, natione Grecus, ex patre Theodoro episcopo de ciuitate Hierusolima", "Théodore, Grec de naissance, né de Théodore, évêque pour la cité de Jérusalem". Une même communauté palestinienne se retrouvait à Rome pour tordre le coup à la doctrine officielle de Constantinople. On a ici un jeu de connivence entre des forces centrifuges : le pouvoir civil et militaire de l'Afrique byzantine, le pouvoir religieux de Rome, une intelligentsia monastique de Palestine... Tout cela se ligue contre les tentatives de l'empereur de se réconcilie avec les monophysites d'Egypte, de Syrie et d'Arménie. S'il faut prendre au sérieux les accusations rapportée par un proche de Maxime dans la *Relatio motionis*, on voit se dessiner deux visions de l'empire

⁷⁹ R. RIEDINGER, *Concilium Lateranense a. 649 celebratum (Acta Conciliorum Oecumenicorum, series secunda)*, Berlin, 1984, vol. I, p. 57.

⁸⁰ R. RIEDINGER, *Die Lateranakten von 649, ein Werk der Byzantiner um Maximus Homologete*, in *BYZANTINA*, 13 (1985), p.517-534.

⁸¹ *Liber Pontificalis*, éd. L. DUCHESNE, vol. I-II, 2^e éd., Paris, 1955, p. 331, cité par B. FLUSIN, *Saint Anastase ...*, p. 362.

diamétralement opposées : un dessein théocratique, celui de Maxime, où l'empire et même l'Eglise concrète est soumise à une orthodoxie supérieure d'une Eglise idéale ; une tentative désespérée d'Héraclius et de Constant II de ressouder l'empire en faisant taire les dissensions par une recherche du consensus qui d'une part éloigne de l'empereur ceux qui étaient lui étaient favorables, les partisans du concile de Chalcédoine, et d'autre part ne lui apporte pas un soutien vraiment décisif des monophysites.

5. L'OPPOSITION DE MAXIME A L'IDENTITE CONSTANTINOPOLITAINE.

Pour finir cette analyse, il convient de reprendre le texte de la *Relatio Motionis*, écrite par un proche de Maxime un an après le procès de 655, selon P. ALLEN, *Scripta saeculi VII...*, p. 15. Ce texte est à la fois historiquement très précieux et en même temps difficile d'interprétation parce qu'il émane d'une source très favorable à Maxime et qu'il est difficile d'évaluer la déformation possible que fait subir l'auteur aux faits. On s'étonnera qu'un Maxime prétendument issu d'une grande famille de Constantinople ne trouve personne qui l soutienne dans le procès. Les liens avec Constantinople se limitant à Jean le cubiculaire surtout, et accessoirement Constantin le sacellaire, on comprend mieux ce silence.

Les trois chefs d'accusation sont d'avoir livré l'Egypte et l'Afrique en incitant le patrice Pierre en 633 à ne pas résister aux Sarrasins, d'avoir poussé le patrice Grégoire à la rébellion en 646, d'avoir affirmé à Rome que l'empereur n'avait pas la dignité sacerdotale.

Le premier chef d'accusation est totalement fantaisiste dans les faits, puisque Alexandrie n'est prise qu'en 642 et l'Afrique byzantine en 647 ; on ne peut arguer d'un prétendu conseil épistolaire pour expliquer la chute de l'Egypte et de l'Afrique. Mais cela traduit un certain état d'esprit de la part de l'entourage de Constantin II : la question centrale des accusateurs est la question territoriale, la question religieuse passe au second plan.

Le second chef d'accusation contre un rêve de Maxime est tout aussi fantaisiste, même si l'on peut imaginer un lien qui ne serait pas imaginaire entre la tenue d'un concile africain en 646 à l'instigation de Maxime et la rébellion de Grégoire. La révocation de l'évêque Georges, peut-être à cause du refus de Maxime de reconnaître l'authenticité de la lettre de Martin, constituerait un redoutable précédent, et la désertion de l'exarque de Ravenne venu arrêter le pape et Maxime une inquiétante confirmation des soupçons de l'empereur.

Quant au troisième chef d'accusation, il a fait l'objet d'une étude magnifique de G. DAGRON⁸², qui rappelle comment le refus par Maxime du sacerdoce de l'empereur à la façon de Melchisédech sera délibérément passé sous silence par l'auteur de la *Vita Maximiani*. On a là une pensée de Maxime qui s'inscrit en faux avec l'idéologie de la cour impériale à Constantinople et suscite l'étonnement et l'exaspération pour la petite phrase de Léon III « Je suis empereur et prêtre comme Melchisédech » allait déjà de soi.

Il faudrait toute une étude pour montrer combien la pensée politique de Maxime est opposée à celle de l'empereur. Pour le dire en un mot, pour lui l'empire est subordonné à la rectitude de la foi, tandis que pour les Héraclius, la foi est subordonnée au salut de l'empire. Un point cependant est tout à fait remarquable ; dans la *Relatio Motionis*, p.47, l. 443-448 on a le dialogue suivant :

Comme tous se taisaient, le sacellaire lui dit : « Pourquoi aimes-tu les Romains et détestes-tu les Grecs ? ». Le serviteur de Dieu répondit en disant : « Nous avons ordre de ne haïr personne. J'aime les Romains, parce que nous avons la même foi, j'aime les Grecs (Graïcous) parce que nous avons la même langue. »

L'accusateur constantinopolitain réduit le conflit religieux à un conflit « national », entre groupes

⁸² G. DAGRON, *Empereur et prêtre, étude sur le « césaropapisme » byzantin*, Paris, 1996, p. 177-184

linguistiques, en 655. Constantinople représente désormais, toute seule, ceux qui parlent Grecs. Alexandrie, Antioche, la Syrie-Palestine et l’Egypte ne comptent plus dans cette nouvelle donne qui voit l’opposition des deux sièges patriarcaux de Constantinople et de Rome, sans mention de ceux d’Antioche et d’Alexandrie, pourtant de langue grecque. Maxime issu de la communauté de Saint-Sabas est un Grec de Palestine qui n’entre pas dans ce jeu stéréotypé d’opposition, il semble témoigner d’une culture différente de celle qui prévaut alors à Constantinople, d’une liberté de position qui peuvent témoigner d’une origine différente.

Les siècles qui suivront se chargeront de normaliser Maxime et d’en faire un bon constantinopolitain, comme l’hagiographe de la *Vita Maximi* qui « entend réconcilier le saint et un pouvoir impérial devenu orthodoxe ».⁸³

⁸³ G. DAGRON, *Empereur...*, p. 183.